



Substitution examens oraux université

Par **1supertramp2**, le **03/05/2010** à **19:08**

Bonjour,rrrn Je suis actuellement en 2eme année de licence à l'université. Mes examens du 2nd semestre se déroulent sur 2 semaines. La 1ère étant consacrée aux écrits et la 2nde aux oraux. Or, il se trouve que je ne pourrais pas être présent la seconde semaine, les jurys vont donc m'attribuer un 0 à chaque oral.rn Je voudrais alors savoir s'il existe un moyen de décaler ces oraux ou encore de les remplacer par des écrits durant les semaines précédant mon absence. rnJe sais qu'il y aura les rattrapages de septembre mais je souhaiterais les éviter.rnrnMerci à vous